

VILLENEUVE-SECLIN ET LA MÉTROPOLE

Mardi 31 décembre 2019 et mercredi 1^{er} janvier 2020

LA VOIX DU NORD

Bonjour

NON MAIS SÉRIEUX... Travailler avec rigueur n'empêche pas quelques tranches de bonne humeur. En faisant un tour de table sur ces moments qui nous ont fait rire (pages 10 et 11), on s'est dit qu'on faisait un beau métier. Bien sûr on ne peut pas tout raconter. Ces appels où l'on se trompe de numéro. Ces moments où un collègue nous fait croire qu'on a mal rattrapé alors qu'on laisse s'exprimer une pointe d'agacement après un échange houleux. On ne parlera pas non plus de cette

fois où, chef du jour, j'ai dû rappeler une collègue parce qu'une bonne partie de son texte avait disparu dans le système. Disons qu'elle était en congés dans une ambiance (très) festive. Et que la rédaction de la fin de son papier (un sujet sur l'eau !) fut laborieuse. Aujourd'hui encore, 31 décembre, nous serons quelques-uns à travailler, promis, en toute sobriété. Prêts à passer le cap vers une autre année pour vous informer, avec sérieux mais sans nous prendre au sérieux. **D. D.**

Météo

Matin -1°C



Après-midi 6°C



Demain

Matin -1°C



Après-midi 4°C



LEZENNES

AVEC SINAPTEC, L'ULTRASON GRANDIT SANS BRUIT

PAGE 12

VILLENEUVE-SECLIN

Notre année 2019
en anecdotes
de reportages

PAGES 10-11

PHALEMPIN

Thierry Lazaro, maire
depuis 2000, dresse
le bilan de son mandat

PAGE 14

FRETIN

Pablo, 11 ans,
champion de karting...
et bientôt de Formule 1 ?

PAGE 15

Sinaptec, ce qui se fait de mieux dans le domaine de l'ultrason

Pour l'oreille humaine, l'ultrason ne produit aucun bruit. Une caractéristique qui peut aussi être associée à Sinaptec, une entreprise qui fête ses trente-cinq ans et figure parmi les acteurs de pointe au niveau mondial dans le domaine des ultrasons industriels... Sans vraiment se faire remarquer dans le paysage régional.

PAR OLIVIER HENNON
villeneuve@lavoxnord.fr

LEZENNES. Sinaptec, c'est l'affaire d'une vie pour Pascal Tierce qui a fondé l'entreprise en 1984, « après un stage dans une société travaillant sur les ultrasons militaires, dans le cadre de ma formation d'ingénieur au sein de l'ISEN(*) à Lille ». Jusqu'à cette rencontre étonnante avec les ultrasons, Pascal Tierce n'était « pas plus intéressé que ça » par le phénomène. Les choses ont bien changé ensuite : une fois diplômé, il est devenu enseignant-chercheur au sein de l'école et a fini par créer une société « pour transporter mes travaux de recherche dans le domaine industriel ». Sinaptec était née.

« On est une boîte de passionnés, ça nous plaît d'entrer dans la cour des grands par la petite porte. »

L'entreprise s'est d'abord spécialisée dans les fonctions de bureau et études pour l'industrie, avant d'être contrainte de trouver de nouvelles idées par la grande crise de 2008-2009. « Des clients avec qui l'on travaillait depuis longtemps ont cessé de faire appel à nous, d'autres ont disparu... Il fallait trouver quelque chose », Pascal Tierce a alors eu l'idée qui permet à Sinaptec d'envoyer aujourd'hui un développement spectaculaire de son activité :

La médecine, un nouvel horizon pour l'ultrason



Pascal Tierce a fondé Sinaptec en 1984 et se prépare aujourd'hui à accompagner le changement de dimension de l'entreprise.

« Nous avons décidé de travailler directement avec l'industrie, de devenir une référence en matière de fourniture de dispositifs ultrasoniques que nous concevions nous-mêmes ».

La méthode pour y parvenir : faire porter les efforts sur la recherche et le dépôt de brevets, afin de proposer aux clients une technologie en avance sur la concurrence.

« Nous avons connu trois, quatre années difficiles financièrement,

lorsque nous étions en développement de notre gamme Nextgen », reconnaît Pascal Tierce.

EMBAUCHES... ET PROBLÈME DE RECRUTEMENT

Mais désormais, la gamme proposée par Sinaptec s'impose sur tous les marchés... « Nous avons fait notre entrée en Chine en début d'année, et le développement des marchés asiatiques nous amène à envisager de tripler la production et doubler notre chiffre d'affaires

dans les années à venir ».

Pour y parvenir, Sinaptec va devoir doubler la superficie de ses bâtiments à Lezennes. « Les consommateurs subissent l'assemblage final et c'est une étape essentielle pour un produit de très haute technologie ». Actuellement, Sinaptec compte une vingtaine de salariés, et souhaite engager dix personnes de plus dans les deux prochaines années : « On a un problème de recrutement, car les ingénieurs et les

techniciens en électro-informatique que nous cherchons ne sont pas formés en assez grand nombre », déplore Pascal Tierce. Pas de quoi cependant refroidir l'enthousiasme des équipes : « On est une boîte de passionnés, ça nous plaît d'entrer dans la cour des grands par la petite porte. »

(*) Institut supérieur de l'électronique et du numérique.
Sinaptec 7 avenue Pierre-et-Marie-Curie à Lezennes. www.sinaptec-ultrason.com - sinaptec@sinaptec-ultrason.com.

Fin 2018, Sinaptec a décidé de lancer des études visant à « situer l'entreprise dans le domaine de l'ultrason médical ». « L'un de nos projets les plus avancés est mené en lien avec une société suisse afin d'analyser, grâce aux ultrasons, la tenue des prothèses sur l'os de personnes qui ont été opérées », note Pascal Tierce.

Le domaine médical est une terre à défricher pour le spécialiste des ultrasons, mais le nombre d'applications pratiques augmente chaque année : « Actuellement, on considère qu'environ 70 maladies et pathologies peuvent être traitées par ultrason. C'est une solution qui a l'avantage d'être non-invasive et donc de réduire les temps d'hospitalisation. Grâce à nos solutions, l'usage des ultrasons peut également apporter une meilleure précision à des traitements très locaux », résume Pascal Tierce.

TROIS À CINQ ANS DE DÉVELOPPEMENT

Le temps nécessaire à la validation de nouvelles techniques médicales est plus long que ce qui se fait dans le domaine industriel. Dès lors, Pascal Tierce estime qu'il faudra « trois à cinq ans de développement encore pour que les solutions qu'on développe actuellement soient opérationnelles ». Des applications qui vont du traitement des calculs à la réparation de lésions osseuses, en passant par des traitements anti-cancéreux ultralocaux.



Dans le domaine médical, les ultrasons pourraient intégrer des traitements anti-cancéreux.

LES ULTRASONS, POUR QUOI FAIRE ?

Les ultrasons peuvent être utilisés dans le domaine industriel pour le nettoyage de très haute précision et la stérilisation d'espaces (en optique, lunetterie...), pour la soudure de haute technologie, pour des applications d'extraction minérale et de plus en plus dans le domaine médical...